

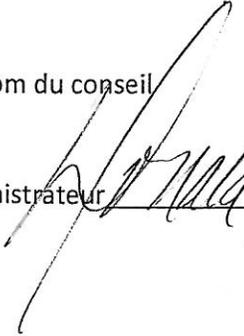
États financiers de

## Gestion provinciale Itée

Le 31 mars 2016

  
\_\_\_\_\_  
Administrateur

Au nom du conseil

  
\_\_\_\_\_  
Administrateur

  
\_\_\_\_\_  
Administrateur

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux Président et conseil d'administration de Gestion provinciale ltée

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Gestion provinciale ltée, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, et les états des résultats, de l'évolution de la dette nette, de l'évolution du déficit cumulé et flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la Direction pour les États Financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables du Canada pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Gestion provinciale ltée au 31 mars 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables du Canada pour le secteur public.

*Teed Saunders Doyle*

Fredericton, Nouveau-Brunswick  
Le 31 mars 2017

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

**Gestion provinciale ltée**  
**État de la situation financière**  
**au 31 mars 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
<b>Actif financier</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 020 685	2 251 431
Comptes débiteurs	724 145	308 453
Projets de développement industriel (note 3)		
Prêts aux sociétés clientes	-	3 791 667
Placement en actions	-	3 049
Moins : provision pour pertes	-	(291 700)
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>2 744 830</b>	<b>6 062 900</b>
<b>Passif</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer	543 288	1 448 404
TVH à payer	89 631	22 339
Passif environnemental (note 4)	4 534 881	5 500 000
Montant dû à la province du Nouveau-Brunswick (note 5)	7 950 791	11 450 758
<b>Total du passif</b>	<b>13 118 591</b>	<b>18 421 501</b>
<b>Dette nette</b>	<b>(10 373 761)</b>	<b>(12 358 601)</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Autorisées		
599 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 \$ chacune		
Émises		
500 actions ordinaires	5 000	5 000
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles (note 6)	3 943 834	4 399 834
Frais payés d'avance	5 012	1 153
	<b>3 948 846</b>	<b>4 400 987</b>
<b>Déficit cumulé</b>	<b>(6 429 915)</b>	<b>(7 962 614)</b>
Passif éventuel (note 7)		

*Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.*

---

**Gestion provinciale ltée**  
**État des résultats**  
**pour l'exercice clos le 31 mars 2016**

---

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Contributions provinciales	1 486 678	918 238
Revenus divers	2 560	83 890
Revenus de location	1 618 575	1 581 257
Revenus d'intérêts	4 484	114 093
	<hr/>	<hr/>
	3 112 297	2 697 478
<b>Dépenses</b>		
Subventions de développement	1 000 000	1 000 000
Dépenses diverses	2 397	73 274
Dépenses d'exploitation (note 8)	776 988	781 332
Assainissement de l'environnement	(478 441)	(701 714)
Créances douteuses	-	(84 811)
Amortissement	206 000	206 000
Honoraires	8 635	30 350
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles	55 000	-
Autres	9 019	56 599
	<hr/>	<hr/>
	1 579 598	1 361 030
<b>Excédent annuel</b>	<b>1 532 699</b>	<b>1 336 448</b>

---

*Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.*

**Gestion provinciale Itée**  
**État de l'évolution de la dette nette**  
**pour l'exercice clos le 31 mars 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Dette nette, au début de l'exercice	(12 358 601)	(13 900 945)
Excédent annuel	1 532 699	1 336 448
Disposition d'immobilisations corporelles	250 000	-
Amortissement des immobilisations corporelles	206 000	206 000
Variation nette des frais payés d'avance	(3 859)	(104)
<b>Diminution de la dette nette</b>	<b>1 984 840</b>	<b>1 542 344</b>
<b>Dette nette, à la fin de l'exercice</b>	<b>(10 373 761)</b>	<b>(12 358 601)</b>

*Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.*

**Gestion provinciale Itée**  
**État de l'évolution du déficit cumulé**  
**pour l'exercice clos le 31 mars 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Déficit cumulé, au début de l'exercice	(7 962 614)	(9 299 062)
Excédent annuel	1 532 699	1 336 448
<b>Déficit cumulé, à la fin de l'exercice</b>	<b>(6 429 915)</b>	<b>(7 962 614)</b>

*Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.*

**Gestion provinciale ltée**  
**État des flux de trésorerie**  
**pour l'exercice clos le 31 mars 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent annuel	1 532 699	1 336 448
Postes n'exigeant pas de déboursés :		
Revenus d'intérêts sur prêts assortis de conditions avantageuses	-	(64 843)
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles	55 000	-
Diminution de la provision pour pertes	(291 700)	(2 550 195)
Changements aux éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	206 000	206 000
Fonds de roulement (note 9)	2 222 494	489 330
	<b>(720 495)</b>	<b>-(583 260)</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Transfert/remboursement du prêt	3 791 667	499 999
Pardon de prêt	-	18 000
Remboursement/diminution de l'investissement en actions	3 049	2 447 384
	<b>3 794 716</b>	<b>2 965 383</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	195 000	-
	<b>195 000</b>	<b>-</b>
<b>Activités de financement</b>		
Diminution du montant dû à la province du Nouveau-Brunswick	(3 499 967)	(467 447)
	<b>(3 499 967)</b>	<b>(467 447)</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(230 746)	1 914 676
Solde de trésorerie, au début de l'exercice	2 251 431	336 755
<b>Solde de trésorerie, à la fin de l'exercice</b>	<b>2 020 685</b>	<b>2 251 431</b>

*Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.*

# Gestion provinciale Itée

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2016

---

## 1. Description des activités

Gestion provinciale Itée (la « Société » « GPL ») a été constituée en 1973, en vertu de la *Loi sur les compagnies* de la Province du Nouveau-Brunswick, et s'est ensuite enregistrée en vertu de la *Loi sur les corporations commerciales*. La Société est une propriété exclusive de la Province du Nouveau-Brunswick (la « Province ») et elle est responsable de l'administration d'investissements dans des projets de développement industriel. La Province fournit le financement des projets approuvés et elle est responsable du règlement de toute garantie. L'administration des affaires de la Société est assurée par les employés de la Province sous la direction du conseil d'administration de la Société. Tous les coûts relatifs à ces employés sont pris en charge par la Province et ne sont pas constatés dans les présents états financiers. La Société est exemptée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.

## 2. Sommaire des principales conventions comptables

La direction a préparé les présents états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP). Les principales conventions comptables utilisées sont les suivantes :

### *Classement des actifs*

Les actifs sont classés comme des actifs financiers ou non financiers. Les actifs financiers peuvent servir à couvrir les passifs existants ou à financer des activités futures et ils ne doivent pas être utilisés dans le cours normal des activités. Les actifs non financiers sont des actifs acquis, construits ou développés qui ne servent pas normalement à couvrir les passifs existants, mais servent plutôt à offrir des services gouvernementaux. Ils peuvent être consommés dans le cours normal des activités et ils ne doivent pas être revendus. Les actifs non financiers incluent les frais payés d'avance, le stock et les immobilisations corporelles.

### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie englobent l'encaisse détenue dans un établissement financier.

### *Projets de développement industriel – prêts aux sociétés clientes*

Les prêts aux sociétés clientes sont initialement comptabilisés au prix coûtant et déclarés au moindre du coût et de la valeur recouvrable nette au moyen d'une provision pour moins-value. L'intérêt non perçu sur les prêts émis par la Société est imputé à l'exercice pendant lequel lesdits prêts ont été consentis et il est amorti dans les revenus au cours de la durée des prêts.

### *Projets de développement industriel – placement en actions*

Le placement en actions de la Société est comptabilisé au prix coûtant. Lorsqu'un placement subit une moins-value durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. Cette réduction n'est pas reprise s'il se trouve que le placement remonte par la suite.

La Société conserve une provision pour pertes d'investissement afin de constater les pertes éventuelles liées aux projets de développement industriel, lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

# Gestion provinciale Itée

## Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2016

---

Conformément à la décision 74-57 du Conseil du Trésor, les pertes découlant des investissements financés par des avances de la Province sont assumées par cette dernière au moyen d'une réduction de la dette à long terme de la Société. À la suite de cette prise en charge par la Province, toute perte enregistrée à titre de charge par la Société est contrebalancée par un recouvrement de la part de la Province.

### *Subventions de développement*

Les subventions de développement sont imputées à l'exploitation et recouvrées par la Province.

### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles, bien qu'elles soient évaluées à des fins d'utilisation finale, sont comptabilisées au prix coûtant moins l'amortissement cumulé. La valeur des immobilisations corporelles est réduite lorsque les conditions indiquent qu'elles ne contribuent plus à la capacité de la Société d'offrir des services, ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs liés à ces immobilisations est inférieure à leur valeur comptable nette. Toute réduction de valeur est comptabilisée comme une charge dans l'état des résultats.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix coûtant et amorties selon la méthode linéaire pendant leur durée de vie utile estimative.

### *Comptabilité d'exercice*

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Cette méthode consiste à constater les revenus au cours de l'exercice où ont lieu les faits auxquels ils se rapportent, ils sont gagnés et mesurables; les dépenses sont constatées au cours de l'exercice où les transactions ont lieu, les ressources sont consommées et mesurables.

### *Contributions de la Province et revenus*

Les contributions de la Province et les commissions de garantie sont comptabilisées lorsqu'elles sont gagnées. Les revenus d'intérêt sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les recouvrements de contribution sont comptabilisés à la réalisation.

### *Incertitude relative à la mesure*

La préparation d'états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction de la Société fasse des estimations et pose des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs de même que sur la présentation des actifs et des passifs éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et des dépenses au cours de la période de présentation de l'information. Les principales estimations se rapportent à l'évaluation des prêts aux sociétés clientes et de leurs actions, de la juste valeur de l'actif net acquis dans les regroupements d'entreprises et du passif environnemental. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations de la direction, au fur et à mesure que d'autres renseignements deviendront disponibles.

### *Paiements de transfert*

Les paiements de transfert sont des transferts d'argent à un organisme sans que la Société obtienne directement des biens ou des services en retour (p. ex. : des subventions). Les paiements de transfert sont comptabilisés comme dépenses dans les états financiers de la Société pendant la période où l'événement nécessitant un transfert s'est produit, pourvu que ledit transfert soit autorisé et que les critères d'admissibilité aient été satisfaits.

# Gestion provinciale ltée

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2016

## 3. Projets de développement industriel – Prêts et actions

	Prêts	Actions	31 mars 2016	31 mars 2015
Prêts et investissements	- \$	- \$	- \$	3 794 716 \$
Moins : provision pour pertes	-	-	-	291 700
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>3 503 016 \$</u>

## 4. Passif environnemental

Un certain nombre de lieux sur des biens de GPL dans la région de la Miramichi et des environs posent des problèmes d'assainissement de l'environnement. Les problèmes environnementaux à ces lieux ont trait à l'exploitation de sites industriels, de lagunes et de décharges. Tous ces lieux sont à diverses étapes dans les processus requis pour régler les problèmes environnementaux. L'estimation cumulative fut ajustée à 4 534 881 \$ en coûts d'assainissement selon des estimations révisées et les travaux achevés. GPL, en collaboration avec le ministère des Transports et Infrastructure et des consultants spécialisés en environnement, poursuit son travail sur les différentes étapes du Plan d'action pour l'assainissement de l'environnement. Le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux a reçu une évaluation environnementale (phase III) et un plan d'assainissement approuvés pour tous les lieux.

## 5. Montant dû à la province du Nouveau-Brunswick

Le montant à payer à la province du Nouveau-Brunswick représente les avances sans intérêt de la Province qui doivent être remboursées à partir du recouvrement des sommes investies dans des projets de développement industriel. Toutes les pertes résultant d'investissements financés par cette dette réduisent le montant à rembourser. La provision pour pertes liées aux projets de développement industriel est comptabilisée lorsqu'un prêt en cours est jugé irrécouvrable et, par conséquent, la provision pour le montant à payer à la province du Nouveau-Brunswick est aussi corrigée.

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Solde d'ouverture	11 742 256 \$	14 710 098 \$
Remboursement	-	(549 209)
Remise de dette	<u>(3 791 465)</u>	<u>(2 418 433)</u>
Solde de clôture	7 950 791 \$	11 742 456 \$

# Gestion provinciale ltée

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2016

Les renseignements sur la provision pour pertes liées aux projets de développement industriel sont les suivants :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Solde, au début de l'exercice	291 698 \$	2 791 893 \$
Diminution au cours de l'exercice	<u>(291 698)</u>	<u>(2 500 195)</u>
	-\$	291 698 \$
<b>Montant net</b>	<b>7 950 791 \$</b>	<b>11 450 758 \$</b>

## 6. Immobilisations corporelles

Coût	Terrain	Bâtiment	Location de bâtiment	Total 2016	Total 2015
Solde d'ouverture	339 000 \$	250 000 \$	3 810 834 \$	4 399 834 \$	4 605 834 \$
Acquisitions	-	-	-	-	-
Dispositions	-	(250 000)	-	(250 000)	-
Réduction de valeur / dévaluation	-	-	-	-	-
Solde de clôture	339 000 \$	-\$	3 810 834 \$	4 149 834 \$	4 605 834 \$
Moins :					
Amortissement cumulé	-	-	206 000	206 000	206 000
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>339 000 \$</b>	<b>-\$</b>	<b>3 604 834 \$</b>	<b>3 943 834 \$</b>	<b>4 399 834 \$</b>

Le bâtiment de location est amorti selon la méthode linéaire sur une période de 20 ans.

## 7. Passif éventuel

Au 31 mars 2016, la Société disposait d'une garantie de prêt en cours. En vertu de l'entente, le montant garanti ne doit pas dépasser 7 500 000 \$. Le passif éventuel au titre de cette garantie s'élevait à 7 500 000 \$ au 31 mars 2016 (7 500 000 \$ en 2015). Toutes pertes éventuelles seront assumées par la province du Nouveau-Brunswick.

La Société pourrait faire l'objet d'un litige dans le cadre de ses activités. Selon l'évaluation de la direction, il n'existe aucun risque de pertes importantes et elle n'a donc pas prévu de provision pour pertes dans les états financiers.

# Gestion provinciale Ltée

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2016

---

## 8. Dépenses d'exploitation

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Sécurité	- \$	2 970 \$
Impôts fonciers	279 803	251 405
Services publics	255 127	291 377
Services de gestion	81 013	74 750
Réparations et entretien	137 310	152 249
Assurance	4 800	4 509
Frais environnementaux	<u>18 935</u>	<u>4 072</u>
	776 988 \$	781 332 \$

## 9. Changements aux éléments hors trésorerie – fonds de roulement

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Comptes débiteurs	(415 692) \$	55 732 \$
Frais payés d'avance	(3 859)	(104)
Comptes créditeurs et charges à payer	(837 824)	1 383 702
Passif environnemental	<u>(965 119)</u>	<u>(950 000)</u>
	(2 222 494) \$	489 330 \$

## 10. Instruments financiers

Les instruments financiers englobent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs, les prêts aux sociétés clientes, le placement en actions, le montant à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick, les comptes créditeurs et les charges à payer, TVH à payer et le montant à payer à la province du Nouveau-Brunswick.

Les instruments financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux obligations et droits contractuels de l'instrument financier.

Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés aux actifs financiers ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés aux droits de propriété. Ils peuvent également être décomptabilisés lorsque l'obligation contractuelle a été acquittée, résiliée ou est arrivée à expiration.

La Société désigne ses instruments financiers comme suit :

- a) La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont mesurés selon leur juste valeur. On présume que la juste valeur correspond à la valeur comptable, qui est le coût historique.
- b) Les comptes débiteurs, les prêts aux sociétés clientes, le placement en actions, le montant à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick, les comptes créditeurs et charges à payer, TVH à payer et le montant à payer à la province du Nouveau-Brunswick sont mesurés selon le coût.

# Gestion provinciale Ltée

## Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2016

---

La direction est d'avis que ces instruments financiers n'exposent pas la Société à d'importants risques liés aux taux d'intérêt ou de change.

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier ne s'acquitte pas de l'une de ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. La Société gère ce risque en ayant recours à des procédures d'approbation de crédit pour les prêts de développement industriel et en effectuant une surveillance des paiements des débiteurs. Le risque de crédit maximal de la Société correspondait au solde des prêts aux sociétés clientes - projet de développement industriel, qui était nul au 31 mars 2016.

Étant donné la nature à court terme de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des comptes débiteurs, des comptes créditeurs et des charges à payer, de la TVH à payer, on présume que la juste valeur représente la valeur comptable qui est le coût historique.

### 11. Dépendance économique

La Société dépend économiquement de la province du Nouveau-Brunswick pour le financement des projets approuvés et le règlement des garanties. Au cours de la période examinée, la Société a reçu de la province du Nouveau-Brunswick des contributions de 1 000 000 \$ pour des projets de développement.

Certains services sont fournis à la Société par des ministères de la province du Nouveau-Brunswick dans le cours normal des activités et ils sont comptabilisés dans les présents états financiers. Les services les plus importants concernent des dépenses de 486 678 \$ pour des projets d'assainissement de l'environnement. Ces dépenses sont constatées selon la valeur de l'échange.

### 12. Événement postérieur

Une entente fut conclue le 28 avril 2016 par rapport à la garantie de prêt en cours. Par la suite, la Société a payé un règlement de 600 000 \$ en échange pour la libération entière de la Société sous l'entente de la garantie de prêt de 7 500 000 \$.

En août 2016, une entente a été signée entre Gestion provinciale Ltée, le Centre Naval du Nouveau-Brunswick Inc. (CNNB) et Services Maritime de Bas-Caraquet Ltée (SMBC) qui a entraîné le transfert de certains actifs et la prise en charge de certaines dettes de CNNB et SMBC à Gestion provinciale. Les actifs inclus des terrains, des bâtiments, un ber cavalier et des équipements. Les dettes ont été par la suite négociées par avocat-conseil avec les fournisseurs et les sous-traitants identifiés dans l'entente. En date du 11 janvier 2017, 3 883 423 \$ a été payés. Les montants qui restent à payés sont d'environ 3,5 millions de dollars. En plus, Gestion provinciale a conclu une entente avec Océan Nouveau-Brunswick Inc. et Location Industries Océan Inc. pour achever la construction d'une cale sèche flottante au montant de 13 millions de dollar. En date du 11 janvier 2017, 2,7 millions de dollars a été déboursés.